

PROVINCE DE QUÉBEC**VILLE DE SAINTE-CATHERINE****Le 23 mars 2021**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine, tenue par vidéoconférence, **le mardi, vingt-troisième jour de mars deux mille vingt-et-un (2021) à 18 h 15**, le tout suivant les dispositions voulues par la loi, les décrets et arrêtés ministériels.

Sont présents mesdames les conseillères Isabelle Morin, Julie Rondeau et messieurs les conseillers Michel Béland, Sylvain Bouchard et Michel LeBlanc, formant quorum sous la présidence de madame Jocelyne Bates, mairesse. Me Pascalie Tanguay, directrice des Services juridiques et greffière ainsi que monsieur Serge Courchesne, directeur général adjoint, et trésorier, sont également présents.

Monsieur le conseiller Martin Gélinas est absent.

103-03-21**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Béland, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Bouchard et il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel que soumis.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La période de questions prévue au règlement alors lieu. Aucune question n'a été reçue et aucune question n'est posée séance tenante.

104-03-21**PARTICIPATION DES ÉLUS – WEBINAIRE UMQ – CAMPAGNE SUR LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT – TOUR D'HORIZON SUR LES MÉDIAS SOCIAUX**

CONSIDÉRANT que la polarisation de l'opinion publique dans les médias traditionnels et particulièrement dans les médias sociaux entraîne une multiplication de déclaration agressives et de gestes d'intimidation à l'égard des élues et élus municipaux. Ce phénomène a pris de l'ampleur depuis le début de la crise de la Covid-19;

CONSIDÉRANT que l'UMQ a lancé la campagne « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie » qui a pour objectif de valoriser la démocratie municipale et de consolider la confiance en nos institutions;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de cette campagne, l'UMQ en collaboration avec l'Association des communications municipaux du Québec propose différentes actions pour accompagner les municipalités, par le biais notamment d'un parcours dont fait partie deux webinaires;

CONSIDÉRANT qu'il y va de l'intérêt de la Ville de demander à madame la conseillère Isabelle Morin et messieurs les conseillers Sylvain Bouchard, Martin Gélinas et Michel LeBlanc d'assister aux webinaires qui se tiendront les 31 mars et 15 avril 2021;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Béland, appuyé par madame la conseillère Julie Rondeau et il résolu à l'unanimité de déléguer madame la conseillère Isabelle Morin et messieurs les conseillers Martin Gélinas, Sylvain Bouchard et Michel LeBlanc à représenter la Ville de Sainte-Catherine en assistant aux webinaires.

Que la Ville rembourse les frais raisonnablement encourus à cette fin, sur présentation de pièces justificatives.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

105-03-21

ENTENTE CONCERNANT LA SUBVENTION À LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE POUR LE PROJET D'HABITATION RIVE SAINTE-CATHERINE - PHASE II

CONSIDÉRANT que Les Habitations Rive Sainte-Catherine, en collaboration avec le comité logement Rive-Sud, travaille à l'élaboration de la construction d'un nouvel immeuble de 12 logements en complément des deux immeubles qui totalisent 31 logements sur deux bâtiments;

CONSIDÉRANT que cette deuxième phase de construction vient augmenter l'offre de logements sociaux disponibles et mieux répondre aux besoins qui se sont transformés depuis la construction du premier projet en 2006;

CONSIDÉRANT la liste de 80 ménages en attente d'une phase II, laquelle représente un besoin en logements sociaux pour la collectivité de Sainte-Catherine;

CONSIDÉRANT que la Ville de Sainte-Catherine doit supporter la réalisation de logements sociaux sur son territoire par une *contribution du milieu*;

CONSIDÉRANT le programme Accès-Logis Québec du Ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH);

CONSIDÉRANT qu'une subvention d'un montant total et maximal de 202 848 \$ pourra être versée par le Ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) à la Ville de Sainte-Catherine pour la *contribution du milieu* à la construction de nouveaux logements sociaux sur son territoire;

CONSIDÉRANT que le projet de construction de la phase II proposé viendra structurer l'espace sur la rue du Titanic.

Il est proposé par madame la conseillère Isabelle Morin, appuyée par monsieur le conseiller Michel LeBlanc et il est résolu à l'unanimité de soumettre au Ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) une demande d'aide financière au programme Accès-Logis Québec dans le cadre de son exercice financier 2020-2021, afin d'appuyer le projet de construction d'un immeuble de 12 logements, représentant la phase II de *Les Habitations Rive Sainte-Catherine*, par une contribution du milieu.

Que la mairesse (ou le maire suppléant) et la greffière (ou la greffière adjointe) soient et sont par la présente, autorisées à signer pour et au nom de la Ville, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La 2^{ième} période de question prévue au règlement a alors lieu. Aucune question n'a été reçue et aucune question n'est posée séance tenante.

106-03-21

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Béland, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Bouchard et il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 18h18.

ADOPTÉE

MME JOCELYNE BATES
MAIRESSE

ME PASCALIE TANGUAY
GREFFIÈRE

Je, soussigné, certifie par la présente que la Ville de Sainte-Catherine dispose des crédits suffisants, lorsque requis, pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions adoptées à la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 23 mars 2021.

Ce certificat est émis conformément aux dispositions de l'article 477.1 de la Loi sur les cités et villes.

Serge Courchesne, trésorier